



Association des victimes  
Des inondations  
De La Faute et de ses environs

à Madame Nathalie Kosciusko-Morizet

Ministre de l'écologie, de l'énergie, du  
développement durable et de la mer  
Hôtel de Roquelaure  
246 Boulevard Saint Germain  
75 007 PARIS

La Faute sur Mer, le 25 octobre 2011

Madame la Ministre,

Vous avez bien voulu répondre à notre inquiétude sur l'état de la digue Est de La Faute sur Mer et nous vous en remercions.

Dans votre courrier du 20 septembre 2011, vous faites référence à un examen visuel réalisé en octobre 2010 qui concluait à « un bon état de la digue ». Cet examen visuel faisait suite aux travaux « urgence 2 » réalisés le mois précédent.

Nous sommes en octobre 2011 et la situation a évolué :

- le projet de PPRI élaboré par les services de la Préfecture de Vendée prend acte des faiblesses de l'ouvrage et considère, de ce fait, cette digue comme transparente.
- Plus grave, des crevasses se sont formées tout le long de la digue et la surélévation ne résisterait pas à un phénomène de l'ampleur de Xynthia ( cf émissionTV Vendée sur le CD joint)
- Lors des grandes marées de septembre, des infiltrations d'eau salée se sont produites sur la partie nord du pied de digue ( cf photos et vidéo amateur sur le CD joint)

Cette digue a été classée comme « intéressant la sécurité publique » par arrêté préfectoral en date du **7 juillet 2005**. La première étude diagnostic technique complète de cet ouvrage a été réalisée en 2006 par le SMR de la DDE (Stéphane Raison). Dans votre courrier, vous nous faites part d'un nouveau diagnostic plus approfondi qui devrait être réalisé d'ici fin mars 2012. Or dans une interview que vous avez accordée au

Figaro, le 20 octobre 2011, nous apprenons que des dossiers concernant le plan digue seront examinés en décembre, janvier et mars prochains, donc trop tôt pour que notre commune soit concernée. Faut-il en conclure que la digue Est de La Faute sur Mer ne fait pas partie des projets urgents de votre Ministère?

Notre commune a payé un lourd tribut lors de la tempête Xynthia et les habitants sont inquiets de devoir vivre encore un hiver avant que des travaux sérieux ne soient réalisés.

Dans l'espérance que vous porterez toute votre attention sur ce dossier et que vous lui attribuerez l'urgence qu'il requiert, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Renaud Pinoit,  
Vice-Président de l'AVIF,  
Association des Victimes des Inondations de La Faute  
sur Mer  
Association agréée par le Ministère de la justice.